
Légers détours et cohabitation harmonieuse sur La Route des Champs

Marieville, le 21 avril 2022 – En cette période printanière qui appelle à profiter de l'extérieur, la MRC de Rouville désire sensibiliser sa population aux zones de travaux et aux diverses règles de sécurité du Parc régional linéaire La Route des Champs.

À Saint-Césaire

En effet, à partir du 21 avril, la Ville de Saint-Césaire continuera les travaux de reconstruction des infrastructures sur le chemin Saint-François. Ces travaux devraient se terminer en juin 2022. Les cyclistes et autres usagers de La Route des Champs sont ainsi appelés à prendre une voie de contournement, exigeant environ un demi-kilomètre supplémentaire, en empruntant la rue Lebleu, le rang Double, l'avenue Saint-Paul ainsi que la rue Neveu. Afin de favoriser la sécurité des usagers, une signalisation indique le détour à utiliser.



À Marieville

La MRC souhaite rappeler que la section de la piste cyclable entre la rue Sainte-Marie et la route 227 à Marieville est inaccessible puisque des travaux de réfection du pont sont à effectuer par le ministère des Transports du Québec. Ainsi, les usagers sont invités à redoubler de prudence à cet endroit et à emprunter la voie alternative dans les rues de Marieville afin de rejoindre la piste cyclable La Route des Champs à partir de la piste cyclable municipale qui longe la rue Claude-De Ramezay. À cet effet, des panneaux de signalisation ont été mis en place pour indiquer le détour.

Entretien annuel

Une inspection a été réalisée et l'entretien régulier est commencé, incluant le balayage de la piste. Nous prions les usagers d'être vigilants, puisque de nouvelles fissures pourraient apparaître à la suite de la période de dégel. Les travaux de réparation d'asphalte seront faits dans les prochaines semaines afin d'assurer la sécurité des usagers.

Pour une cohabitation harmonieuse sur La Route des Champs

Avec l'arrivée du beau temps, certains cyclistes et marcheurs aux profils variés emprunteront La Route des Champs. À l'été 2021, une campagne de sensibilisation avait eu lieu avec l'implantation d'affiches dans les haltes ainsi qu'aux diverses intersections dans le but de favoriser le partage efficace et sécuritaire de la piste. Cette campagne de sensibilisation, toujours en vigueur aujourd'hui, rappelle que la priorité est aux cyclistes et que les marcheurs doivent circuler face à ces derniers, tout en laissant le passage au besoin. Toujours dans l'optique de ne pas nuire à la circulation et à la sécurité des usagers, les chiens sont interdits sur le parcours de La Route des Champs, même s'ils sont tenus en laisse. Aucun véhicule à moteur ne peut rouler sur la piste à l'exception des véhicules à assistance électrique dont le moteur est inférieur à 500 watts (véhicules pour personnes à mobilité réduite ou bicyclette à assistance électrique) et les véhicules d'inspection et d'entretien.

À propos de La Route des Champs

La Route des Champs relie Richelieu à Saint-Paul-d'Abbotsford en passant par Marieville, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont et Saint-Césaire. La piste de 40 km est asphaltée sur près de 90 % du parcours, le reste étant en poussière de roche. Pour obtenir plus d'information sur le réseau cyclable, vous pouvez consulter le site Internet tourismecoeurmonteregie.ca/velo.

- 30 -

Source :

Pierre-Luc Chenel
Coordonnateur aux communications
pchenel@mrcrouville.qc.ca
450-460-2127 poste 328

Information :

Patrice Deneault
Conseiller en transport actif et collectif
pdeneault@mrcrouville.qc.ca
450 460-2127 poste 228